



### **Maitre Esther Ngom soutient avoir travaillé pour Samuel Eto'o, à l'occasion de l'élection à la présidence de la fédération camerounaise de football.**

Maitre Esther Ngom, prétend n'avoir pas reçu ses honoraires, elle qui a pourtant travaillé aux côtés de Samuel Eto'o pour son élection à la présidence de la fédération camerounaise de football en décembre 2021.

L'avocate infortunée a écrit au directeur du cabinet civil adjoint à la présidence de la république, Oswald Baboké pour qu'il puisse intercéder auprès de son ami Samuel Eto'o, afin qu'elle rende dans ses droits. Des honoraires évalués à 45 millions de Fcfa.

Maitre Esther Ngom affirme avoir accompagné l'ancien candidat tant sur les plans juridique, judiciaire ; qu'au niveau de la stratégie.

«Mais pour mon plus grand désarroi, une fois l'objectif atteint, après jours et nuits de travail acharné dans l'urgence, des menaces de morts reçues, et le succès dans quasiment toutes les procédures, il refuse depuis un an exactement de régler mon solde d'honoraires », lit-on dans un la correspondance de l'avocate adressée à Oswald Baboké.

Et de poursuivre : «Je sollicite donc votre haute intervention, compte tenu de votre proximité

avec lui qui m'a été donné de constater pendant mes mois de travail et même au lendemain de son élection ». Avant d'indiquer qu'un « arrangement à l'amiable de ce différend financier, est toujours à l'ordre du jour ».

Le destinataire de la correspondance n'a pas encore réagi, mais sur les réseaux sociaux, les commentaires vont à la vitesse grand V.